

Étude économique de l'Irlande, 2008

Comment préserver une forte croissance ?

Quel est l'impact économique du marché du logement ?

Quels sont les problèmes que posent les turbulences financières internationales ?

Quels sont les grands enjeux de politique budgétaire ?

Le système de retraite est-il prêt à affronter le vieillissement ?

Comment faire en sorte que l'immigration reste aussi fructueuse ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Résumé

L'économie irlandaise s'est montrée très performante cette dernière décennie, au point que le revenu par habitant dépasse maintenant la moyenne de l'UE. Bien que la période de rattrapage rapide ait pris fin et que la croissance de la productivité ait ralenti ces dernières années, les paramètres économiques fondamentaux restent robustes. L'activité économique a bénéficié d'une forte demande intérieure, mais est en train de se modérer. Dans l'immédiat, la modération salariale et la flexibilité du marché du travail seront importantes pour préserver l'attrait que l'Irlande exerce sur les investisseurs étrangers et pour stimuler une demande extérieure propre à compenser le ralentissement de l'économie intérieure. À plus long terme, il faudra une plus forte croissance de la productivité et une nouvelle augmentation des taux d'activité pour assurer un rythme de croissance rapide du revenu réel. Le fléchissement économique s'est traduit par un ralentissement des recettes publiques et une nette contraction de l'excédent budgétaire. Dans le même temps, le gouvernement s'est fixé un vaste programme d'investissement dans les infrastructures et l'on constate une forte demande d'amélioration des services publics. À long terme, le vieillissement de la population pèsera sur les finances publiques.

Préserver une forte croissance. La productivité a fléchi, en partie à cause du dynamisme affiché ces dernières années par le secteur de la construction, dont la productivité est relativement faible. Pour améliorer la productivité, il faudra intensifier la concurrence dans les secteurs protégés et les industries de réseau, mettre en place un cadre plus propice à l'innovation et relever davantage le niveau d'instruction. De plus, l'activité des femmes, même si elle s'accroît rapidement, pourrait être favorisée par une nouvelle expansion de l'offre de services d'accueil de l'enfance. La façon dont les prestations familiales sont conçues n'incite guère les femmes à exercer un emploi.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude Économique de l'Irlande pour 2008. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

Réformer la fiscalité du logement. La forte hausse des prix des logements, qui vient de s'achever, se justifiait au regard des fondamentaux économiques, et les taux de propriétaires-occupants sont élevés. Mais un régime fiscal très avantageux accroît le rôle du logement dans l'économie et accentue l'instabilité du marché du logement. Il faudrait s'orienter progressivement vers une fiscalité plus neutre du logement.

Contenir les risques pour le système financier. Les risques associés au gonflement rapide de l'endettement intérieur ont pu être maîtrisés jusqu'à présent. Les banques irlandaises sont bien capitalisées et rentables, aussi devraient-elles avoir une très grande capacité d'absorption des chocs. Mais les turbulences des marchés internationaux continuent de peser sur le système financier irlandais. Une plus grande transparence des marchés de capitaux à l'échelle mondiale s'impose pour rétablir la confiance. Il importe de se préparer aux risques de détérioration et, en parallèle avec les efforts internationaux, l'Irlande devrait envisager de prendre ses propres dispositions.

Il faut freiner les dépenses publiques. La performance budgétaire a été très bonne ces dernières années, mais les recettes augmentent moins vite car l'économie s'est ralentie, en particulier du côté du marché du logement. Un freinage des dépenses publiques est prévu, mais il est important d'éviter le carcan d'engagements coûteux, notamment pour les rémunérations dans le secteur public. Les dépenses se modérant, l'amélioration des services publics devra s'appuyer davantage sur des réformes de gestion et sur une meilleure utilisation des financements.

À long terme, le vieillissement pèsera sur les dépenses publiques. En Irlande, les pressions dues au vieillissement seront analogues à celles qui s'exerceront dans les autres pays, même si elles doivent intervenir plus tardivement. Il faut mettre en place un cadre à long terme afin de garantir un revenu de retraite décent tout en assurant la viabilité des finances publiques. Le récent Livre vert sur les retraites propose un éventail complet de réformes possibles. Dans le cadre d'un programme d'action futur, il faudrait notamment lier l'âge normal de la retraite à la longévité et veiller à ce que l'épargne privée pour la retraite soit suffisante. Le régime fiscal actuel de l'épargne-retraite est très généreux, mais il doit être mieux ciblé.

Mieux intégrer les immigrés. Les entrées de migrants ont été remarquablement fortes ces dernières années. La plupart des migrants sont des jeunes bien formés qui exercent un emploi, mais souvent celui-ci n'est pas à la hauteur de leurs qualifications. La politique d'intégration devrait continuer de privilégier la formation linguistique des adultes et des enfants et la reconnaissance des qualifications professionnelles. Les incertitudes entourant l'évolution future des flux migratoires compliquent la planification des services publics et des investissements en infrastructures. Il faut prévoir une marge de flexibilité dans la programmation des grands projets. ■

**Comment
préserver une
forte croissance ?**

L'économie irlandaise a connu une croissance rapide ces dernières années, sous l'effet de la demande intérieure, mais l'activité fléchit actuellement. Le marché du logement s'est en particulier ralenti : les prix immobiliers baissent et moins de logements sont construits. Malgré ce ralentissement, la croissance pourrait rester supérieure à la moyenne de la zone euro, même si la balance des risques penche dans un sens négatif à court terme. Les fondamentaux économiques restent vigoureux, avec une main-d'œuvre qualifiée, un marché du travail flexible, une fiscalité modérée, un environnement réglementaire favorable aux entreprises et une situation budgétaire encore saine. Après de nombreuses années de vive expansion, le ralentissement de l'activité économique mettra à l'épreuve la résilience des facteurs de croissance et les cadres budgétaire, financier et macroéconomique. Dans le même temps, les infrastructures matérielles et les services publics devront être encore améliorés. Il faudra en outre veiller à la durabilité du progrès social, en particulier avec le vieillissement de la population.

Les niveaux de productivité du travail sont élevés, d'un point de vue international, dans le secteur manufacturier, mais la forte croissance de la productivité qui caractérisait ce secteur s'est maintenant ralentie. Les résultats sont moins bons dans les services. Le dynamisme de la construction et des services à productivité relativement faible a pesé sur la croissance globale de la productivité ces dernières années. L'Irlande reste une destination de prédilection pour l'investissement direct étranger (IDE) et elle réussit à attirer de nombreux investissements dans les activités à forte valeur ajoutée comme les produits pharmaceutiques, les biotechnologies, les services financiers et les logiciels. Mais le taux de change en termes réels s'est apprécié et l'Irlande a perdu de sa compétitivité. Il y a eu quelques pertes de parts de marché, mais elles ont été en partie compensées par les bons résultats dans les services financiers et les services aux entreprises. La modération des salaires et des prix est nécessaire pour éviter une plus ample dégradation des résultats à l'exportation. Des gains de compétitivité augmenteraient la demande extérieure, ce qui neutraliserait le ralentissement de la demande intérieure. Une intensification de la concurrence aiderait à améliorer la productivité et à réduire les coûts. L'abrogation du règlement concernant les produits de consommation courante s'est traduite par une baisse des prix et elle montre combien une plus vive concurrence peut être bénéfique. Certains progrès ont été accomplis dans d'autres secteurs, mais il reste beaucoup à faire pour accroître la concurrence, surtout dans les industries de réseau et les professions protégées. La capacité d'innovation des entreprises à capitaux irlandais n'est pas suffisante. Les dépenses consacrées à la recherche-développement (R-D) sont relativement faibles, en dépit d'une progression rapide, et il faudrait répartir plus efficacement les ressources publiques dans ce domaine.

La croissance s'est appuyée sur une hausse de l'emploi féminin et sur une immigration nette. Le taux d'activité des femmes progresse rapidement et augmentera davantage avec l'extension de la capacité des services de garde d'enfants, découlant des investissements dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'accueil de l'enfance. Par ailleurs, il convient de développer la garde extrascolaire. Une action plus forte doit être menée pour aider les parents isolés à s'intégrer au marché du travail. Il faudrait inciter davantage le deuxième apporteur de revenu à exercer un emploi à plein temps. En outre, l'aide pour les enfants devrait être liée à l'utilisation effective des services d'accueil. Une application efficace des mesures récemment proposées pour instaurer le principe d'obligation mutuelle dans le cas des parents isolés permettrait d'accroître l'emploi et de faire reculer la pauvreté des enfants. ■

Quel est l'impact économique du marché du logement ?

Le dynamisme du marché du logement a soutenu la vive croissance économique de ces dernières années, car l'investissement dans ce secteur a atteint près de 16 % du revenu national brut (RNB), pourcentage le plus élevé dans la zone OCDE. Mais le marché s'est retourné à partir de 2006. La très forte hausse des prix des logements peut s'expliquer en grande partie par la progression rapide des revenus, l'accroissement démographique et la plus forte proportion de ménages relativement jeunes. Malgré tout, les prix des logements paraissent avoir dépassé leur niveau d'équilibre à long terme et un rééquilibrage de l'offre et de la demande était nécessaire. Les prix des logements pourraient faiblir encore quelque peu, et ils risquent de tomber au-dessous de leur niveau de long terme avant de se redresser. L'investissement dans le secteur résidentiel s'est fortement contracté et les indicateurs avancés, notamment les permis de construire, sont bien plus faibles que ces dernières années. Si l'on s'en tient à l'expérience internationale pour les cycles de l'immobilier résidentiel, on suppose que ce recul de l'activité pourrait être de brève durée et que la construction de logements retrouverait assez vite le rythme nécessaire pour couvrir la demande croissante de logements. C'est pourquoi on a retenu la prévision suivante : la croissance du RNB se ralentirait de 5 % en 2007 à 3 % en 2008 avant de se raffermir en 2009, le chômage pouvant de son côté s'élever à 5½ pour cent. La balance des risques pour la croissance penche plutôt dans un sens négatif. Le ralentissement du marché du logement pourrait être plus marqué et plus durable, avec de plus lourdes conséquences pour l'emploi et l'ensemble de l'économie. La faiblesse de l'activité aux États-Unis et au Royaume-Uni, de même que la vigueur de l'euro par rapport au dollar, pourront également affaiblir la croissance. L'Irlande est particulièrement sensible à ces phénomènes à cause de la composition géographique de son commerce extérieur et du poids des entreprises américaines dans l'IDE.

La fiscalité irlandaise dans le secteur du logement compte parmi les plus favorables dans la zone OCDE. Cette générosité a contribué d'une façon

générale à l'instabilité du marché du logement, bien que les réformes récentes des droits de mutation soient intervenues au bon moment pour soutenir le marché dans sa phase actuelle de ralentissement. Cette instabilité est particulièrement coûteuse, l'Irlande étant un petit pays membre d'une grande union monétaire. Les autorités ne peuvent plus utiliser la politique monétaire pour freiner la hausse des prix immobiliers ou amortir les effets plus larges d'une nette décélération du marché du logement. Les avantages fiscaux favorisant les propriétaires-occupants contribuent eux aussi au coût élevé du logement. Il faudrait atténuer ces effets soit en limitant la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires afin de la supprimer progressivement, soit en instaurant un impôt sur la propriété immobilière ou en taxant les plus-values. Cela serait économiquement rationnel dans un contexte où plus de 80 % des ménages sont propriétaires de leur logement, mais il est improbable qu'une profonde réforme fiscale dans ce domaine puisse être mise en œuvre prochainement. Malgré tout, l'expérience d'autres pays montre que ces réformes peuvent être réalisées et que le succès sera probablement à la clé si l'on procède graduellement. ■

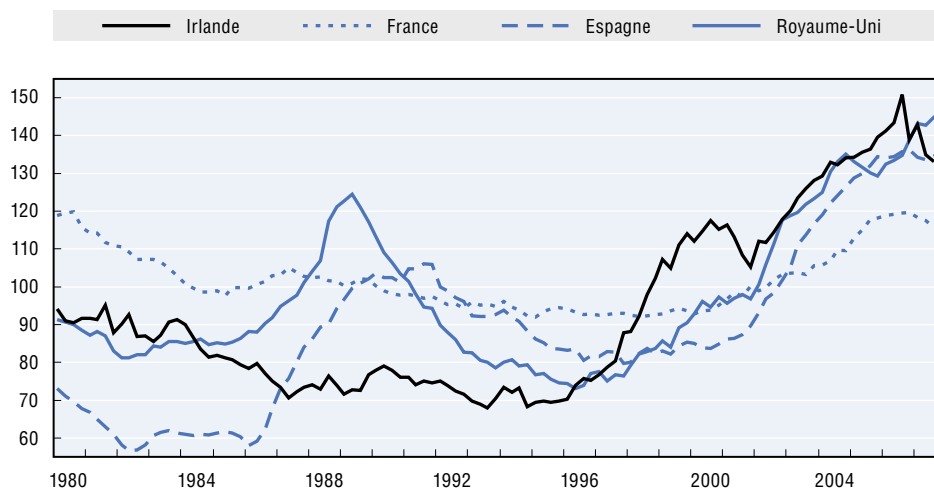
Quels sont les problèmes que posent les turbulences financières internationales ?

Sur le marché du crédit, l'activité a été soutenue, non seulement pour les prêts hypothécaires résidentiels, mais aussi pour l'immobilier commercial et la construction. Le crédit lié à l'immobilier représente actuellement plus de la moitié des concours bancaires. Les dépôts ayant bien moins augmenté que les prêts, le déficit de financement s'est creusé et, proportionnellement, il est le plus élevé dans l'Union européenne. Il est principalement couvert

Graphique 1.

LES PRIX DES LOGEMENTS ONT AUGMENTÉ PLUS VITE QUE LES REVENUS, MAIS ILS SE SONT RALENTIS

Moyenne
1990 T1-2007 T2 = 100



Source : OCDE (2005), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 78, données mises à jour.

par l'émission de titres ainsi que par des emprunts auprès d'autres institutions financières. La Banque centrale et Autorité irlandaise pour les services financiers (CBFSAI) avait clairement désigné la forte croissance du crédit et le gonflement de l'endettement comme des risques systémiques majeurs. Pour remédier à cette vulnérabilité, la CBFSAI a mis en place un nouveau code de protection des consommateurs qui limite les possibilités de prêts abusifs et elle a introduit un régime prospectif de liquidité juste avant les turbulences financières internationales. Elle a en outre pris des mesures réglementaires de réduction des risques en augmentant la pondération des prêts hypothécaires d'accession à la propriété pour lesquels le montant du crédit est élevé par rapport à la valeur du bien, et aussi celle des prêts spéculatifs dans l'immobilier commercial.

Les turbulences financières internationales ont jusqu'ici renchéri quelque peu les financements pour les banques irlandaises et les conditions de crédit ont été durcies. Les banques étant probablement moins disposées à consentir des crédits, le crédit bancaire s'est sensiblement ralenti, le recul de la demande ayant également joué un rôle. Les turbulences financières ont révélé de nouvelles préoccupations. Le resserrement de la liquidité tient en partie à une transparence insuffisante au niveau international. La CBFSAI a rapidement agi sur ce point. Une enquête réalisée auprès des grandes banques en Irlande montre qu'elles sont peu exposées à l'égard du marché des prêts hypothécaires de mauvaise qualité, des fonds spéculatifs et du secteur du capital-investissement. Il faudrait que cette initiative judicieuse donne lieu à une publication régulière. Les banques irlandaises sont très rentables et bien capitalisées, ce qui devrait leur donner une forte capacité à résister aux chocs. Mais il paraît tout aussi important d'être préparé à affronter les risques de détérioration. Dans ce contexte, la directive européenne relative aux systèmes de garantie des dépôts est en cours de révision, et l'Irlande devrait examiner en conséquence l'efficacité de ses propres dispositifs. ■

Quels sont les grands enjeux de politique budgétaire ?

Ces cinq dernières années, l'Irlande a bénéficié d'une progression spectaculaire de ses recettes fiscales. Les dépenses en termes réels ont pu ainsi augmenter plus vite que dans tous les autres pays de l'OCDE, sauf la Corée, et l'État a remboursé une partie de la dette publique et commencé à constituer un fonds de réserve pour les retraites. Les finances publiques étaient donc saines. Mais la progression des recettes s'est nettement affaiblie à mesure que l'économie se ralentissait et l'excédent des administrations publiques est tombé de 3½ pour cent du RNB en 2006 à ½ pour cent en 2007. Au cours des années à venir, la croissance des recettes fiscales sera plus faible que ces dernières années, en partie à cause de la contraction des recettes provenant de la fiscalité immobilière. Il faut que les dépenses courantes augmentent désormais plus lentement. Le freinage des dépenses qui est prévu dans le budget pour ces prochaines

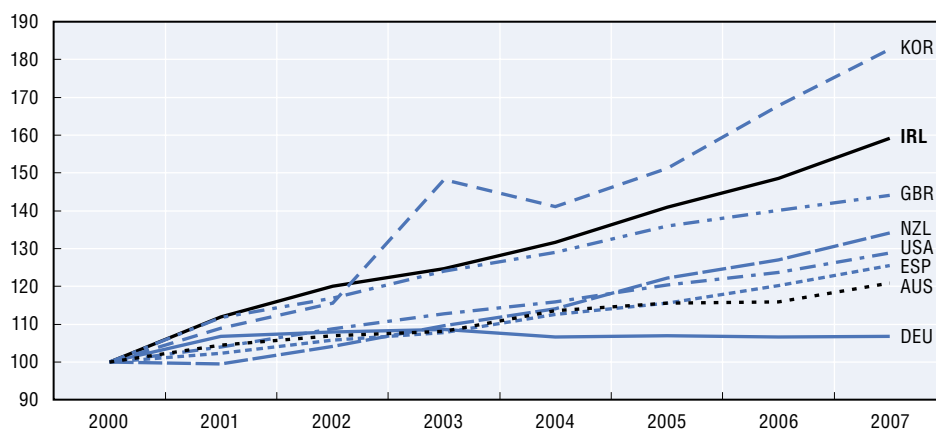
années est judicieux, d'autant que les investissements en infrastructures restent prioritaires. Mais la hausse des dépenses courantes budgétisée est de 7.7 % en 2008 et le budget sera probablement en déficit en 2008 de près de 1 % du RNB. Il est essentiel que l'augmentation des dépenses courantes se ralentisse au cours des années ultérieures, comme il est prévu. En particulier, il faudra absolument éviter les engagements coûteux. L'exercice récent d'évaluation comparative des rémunérations dans la fonction publique a montré que les salaires du secteur public et du secteur privé sont globalement alignés, et il faudra faire preuve de modération lors des prochaines négociations nationales sur les rémunérations dans le contexte de l'accord de partenariat « Vers 2016 ».

La population comptera encore beaucoup sur des services publics de meilleure qualité, même si les dépenses publiques se ralentissent. Optimiser la dépense sera de plus en plus important pour améliorer les services. De nombreux progrès ont été accomplis dans la gestion des dépenses publiques : un budget unifié a été introduit, un cadre pluriannuel est mis en œuvre pour les dépenses d'équipement, tous les ministères réalisent des études de coût/efficacité, le Cadre de gestion de l'information (MIF) a été déployé dans l'ensemble des administrations et un nouvel Examen de l'efficacité des dépenses publiques a été lancé. Toutefois, le cadre demande à être consolidé : il faut durcir la contrainte budgétaire sur les ministères dépensiers, conformément à l'approche plus descendante de la gestion des dépenses instaurée par le nouveau cadre budgétaire unifié, de façon à concentrer les efforts sur une prestation plus efficace des services et à déployer les ressources là où elles sont le plus efficaces.

Graphique 2.

LES DÉPENSES PUBLIQUES SE SONT ACCRUES RAPIDEMENT EN TERMES RÉELS

Croissance cumulée depuis 2000



Source : OCDE (2007), base de données des Perspectives économiques n° 82.

Le cadre budgétaire pluriannuel pour les dépenses courantes devrait être renforcé selon le modèle adopté dans d'autres pays, afin d'éviter de fortes variations d'une année sur l'autre et une progression excessive des dépenses lorsque les recettes se montrent très dynamiques. La gestion des dépenses devrait continuer d'évoluer du contrôle des moyens vers la spécification des résultats, et il convient de resserrer le lien entre l'analyse et la prise de décision. ■

Le système de retraite est-il prêt à affronter le vieillissement ?

L'Irlande, avec le vieillissement de sa population, aura à faire face à des problèmes de viabilité budgétaire à long terme similaires à ceux que connaissent d'autres pays de l'OCDE ; ce sera à un horizon plus lointain puisque sa population est aujourd'hui relativement jeune, mais l'autosatisfaction n'est pas de mise, et il importe d'agir tôt pour pouvoir réagir progressivement aux pressions ultérieures. L'Irlande est bien placée pour régler ce dossier : sa fiscalité et sa dette publique sont faibles, des mesures ont été prises pour préfinancer en partie les retraites publiques et son grand programme d'investissements aura été réduit bien avant que se fassent sentir les pressions dues au vieillissement. Malgré tout, les dépenses publiques pour les retraites devraient augmenter de plus de 6 points de PIB en 2050, c'est-à-dire plus que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, et la hausse devrait être également rapide pour les soins de santé et la prise en charge des personnes âgées. Il est essentiel d'élaborer dès maintenant un cadre de long terme pour assurer la viabilité des finances publiques et un revenu suffisant pour la retraite. Les hausses substantielles de la pension de retraite publique (dont le niveau est uniforme) ont fait reculer la pauvreté chez les retraités. Le système actuel ne sera plus viable lorsque la population vieillira, même si l'on utilise les ressources du Fonds national de réserve pour les retraites. Il faudra en définitive modifier profondément la composition globale des dépenses publiques, la fiscalité ou le système de retraite. Il serait souhaitable d'indexer sur la longévité l'âge normal de la retraite et de fixer un objectif explicite pour la valeur de la pension de retraite publique. Il faudrait reconsidérer la méthode actuelle de revalorisation des pensions de retraite servies dans la fonction publique. Il convient de faire en sorte que l'invalidité ne soit pas utilisée pour prendre en fait une retraite anticipée et que l'activité soit poursuivie en cas de capacité résiduelle de travail. Le récent Livre vert sur les retraites a exposé les solutions de réforme. Il faut mettre à profit cette occasion pour appliquer un ensemble cohérent de mesures grâce auxquelles le système de retraite serait sur la bonne trajectoire à long terme.

Malgré le relèvement du niveau des retraites, la majeure partie des retraités perçoit une pension publique qui est loin de représenter un revenu de remplacement suffisant. La retraite privée est donc très importante. Une bonne partie de la population dispose d'une couverture privée correcte,

en particulier via des régimes d'entreprise à prestations définies, mais de nombreuses catégories n'en bénéficient pas. Les avantages fiscaux actuels en faveur des retraites privées sont très coûteux et mal ciblés. Il faudrait réduire ces incitations et mieux les concevoir. Un abondement plafonné, par exemple, serait plus efficace. On pourrait aussi envisager une certaine contrainte pour développer l'épargne-retraite, par exemple en passant, pour les retraites privées, d'un régime d'adhésion volontaire à un régime de non-participation clairement exprimée. Si cette solution ne parvenait pas à augmenter l'épargne-retraite, un régime obligatoire pourrait être nécessaire. Il faudrait faire en sorte que le système de retraite privé soit plus efficace. Il conviendrait d'envisager d'améliorer la norme de financement des régimes d'entreprise à prestations définies. En mettant l'accent sur le critère de « liquidation » – le régime doit pouvoir constituer une rente s'il cessait d'exister – on ne prend pas suffisamment en compte les besoins de financement futurs des organismes de retraite et cela risque de favoriser l'investissement dans des actifs à faible rendement. ■

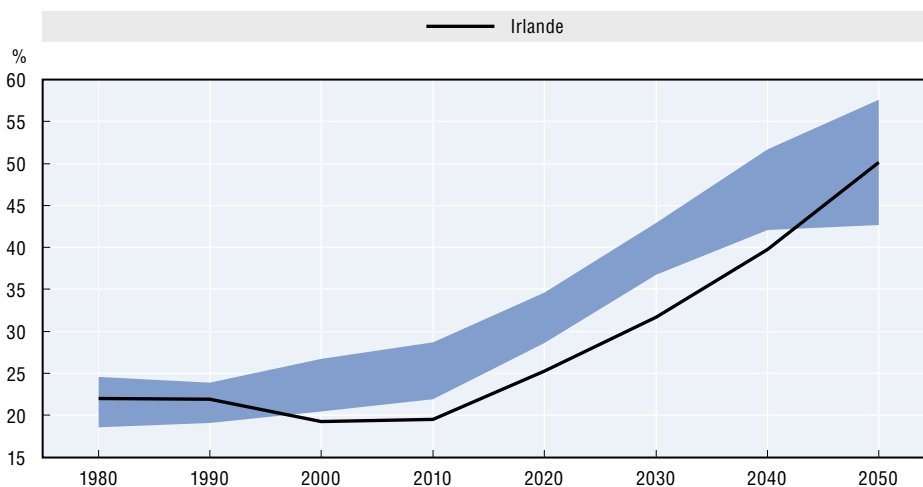
Comment faire en sorte que l'immigration reste aussi fructueuse ?

L'Irlande, qui était traditionnellement un pays d'émigration, est devenue un pays d'immigration au milieu des années 90. La forte expansion économique a favorisé l'immigration, qui a encore beaucoup augmenté après 2004, lorsque l'Irlande a ouvert ses frontières aux nouveaux membres de l'Union européenne. Actuellement, 15 % environ des résidents irlandais ne sont pas nés dans le pays et cette proportion a doublé en dix ans seulement. L'immigration a stimulé la croissance, atténué les goulets d'étranglement sur le marché du travail et préservé l'attrait que l'Irlande exerçait sur les entreprises multinationales. Les immigrés, en majorité jeunes et actifs, n'ont pas exercé de fortes pressions sur les services

Graphique 3.

À TERME, LE RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE CORRESPONDRA À CELUI DES AUTRES PAYS DE L'OCDE

Population de plus de 65 ans rapportée à la population d'âge actif



Note : La zone ombrée correspond à l'intervalle interquartile des pays de l'OCDE.

Source : OCDE, bases de données des Statistiques démographiques et de la population active.

publics ou sur le système de protection sociale. En revanche, la croissance démographique rapide a multiplié les goulets d'étranglement dans les infrastructures et gonflé la demande de logements. Avec la libre circulation des personnes en Europe, l'objectif doit être surtout une meilleure intégration.

Les immigrés ont en général un niveau d'instruction supérieur à celui des Irlandais de souche. Or, ils exercent souvent des emplois peu qualifiés et leurs rémunérations sont nettement inférieures à la moyenne. On peut donc penser que l'Irlande ne tire peut-être pas le meilleur parti de sa main-d'œuvre immigrée. Il faudrait renforcer la formation linguistique à l'intention des immigrés adultes, car c'est probablement la connaissance insuffisante de la langue qui explique la différence de salaire, et l'expérience internationale montre que la formation linguistique à l'arrivée des immigrés améliore sensiblement leur employabilité future. De même, l'enseignement de la langue aux enfants d'immigrés évite que les handicaps sociaux se perpétuent. Le nombre d'enseignants spécialement formés augmente rapidement. En dehors du problème linguistique, les immigrés peuvent avoir des difficultés à trouver un emploi adapté si leurs qualifications ne sont pas correctement reconnues. Malgré l'effort d'harmonisation au niveau de l'UE, auquel contribue l'Autorité nationale irlandaise pour les qualifications, certaines professions restent soumises à un régime de licence, qui peut être très lourd, et il faudrait envisager des bilans de compétences en cours d'emploi lorsque les qualifications sont difficiles à évaluer.

Ces dernières années, le rythme d'immigration a été bien supérieur à celui que retenaient les prévisions démographiques officielles. Si l'immigration reste à terme aussi dense, elle pèsera encore plus sur les infrastructures matérielles et sociales. En revanche, on ne saurait exclure un ralentissement de l'immigration, voire un solde migratoire négatif. L'incertitude qui entoure l'évolution démographique complique la hiérarchisation des dépenses publiques et la planification des infrastructures, car elle met en cause le volume, la nature et la localisation géographique de la demande. Dans ce contexte, il sera important de percevoir plus largement des redevances d'utilisation pour les services d'infrastructure. On pourra ainsi limiter la demande, exploiter plus efficacement les infrastructures et mettre en lumière les situations justifiant de nouveaux investissements. L'évaluation des projets devrait comporter une analyse de la chronologie optimale et privilégier les opérations qui ont une durée de vie appropriée et une flexibilité suffisante. Il faudrait aussi s'efforcer de prendre en compte dans la planification les autres marges d'ajustement. Par exemple, il serait possible d'augmenter les importations d'électricité. ■

**Pour plus
d'informations**

Pour de plus amples informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter :
Peter Hoeller, tél. : +33 1 45 24 87 82, courriel : peter.hoeller@oecd.org ou
Sebastian Barnes, tél. : +33 1 45 24 94 21, courriel : sebastian.barnes@oecd.org.



Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante :

www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.

Perspectives économiques n° 82, décembre 2007. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/croissance/objectifcroissance2008.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.